

3247

5520

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale



Projet Fonds de Développement Social

**EVALUATION DES MICRO PROJETS
FINANCES PAR L'AFDS DANS LE SECTEUR
DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION**

RAPPORT FINAL

Consultant : Pr. Ahmadou Aly MBAYE

Novembre 2005

TABLE DES MATIERES

<i>RESUME INDICATIF</i>	5
<i>1. INTRODUCTION</i>	6
<i>2. CADRE DU PROJET</i>	7
<i>2.1 OBJECTIF DU PROJET</i>	8
<i>2.2 STRATEGIES ET COMPOSANTES DU PROJET</i>	8
<i>2.3 PLACE ET IMPORTANCE DE L'INTERVENTION DU PROJET DANS LA POLITIQUE DE L'EDUCATION</i>	9
<i>3. METHODOLOGIE DETAILLEE DE L'EVALUATION</i>	10
<i>4. COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES</i>	12
<i>4.1 SITUATION DE REFERENCE</i>	12
<i>4.2 TESTS DES QUESTIONNAIRES : LA VALIDATION DES INDICATEURS</i>	14
<i>4.3 ECHANTILLONNAGE ET CRITERES DE CHOIX DES VILLAGES « NON AFDS»</i>	14
<i>4.3.1 ECHANTILLONNAGE DES VILLAGES «CIBLES»</i>	14
<i>4.3.2 CRITERES DU CHOIX DES VILLAGES « NON AFDS»</i>	15
<i>4.4 DEROULEMENT DE L'ENQUETE SUR LE TERRAIN</i>	16
<i>4.5 LA LOGISTIQUE</i>	16
<i>5. LES RESULTATS DE L'EVALUATION</i>	17
<i>5.1 LES INDICATEURS D'ACCES</i>	17
<i>5.2 LES PRINCIPALES RAISONS DE LA NON SCOLARISATION</i>	20
<i>5.3 LES INDICATEURS D'EFFICACITE INTERNE</i>	21
<i>5.4 LES PRINCIPALES RAISONS DE L'ABANDON</i>	21
<i>5.5 LES INDICATEURS D'INFRASTRUCTURE ET D'EQUIPEMENT</i>	22
<i>5.6 ANALYSE COMPARATIVE DE LA QUALITE DES INFRASTRUCTURES</i>	25
<i>5.6.1 EVALUATION QUANTITATIVE</i>	25
<i>5.6.2 EVALUATION QUALITATIVE</i>	27
<i>5.7 LA PRISE EN COMPTE DE QUESTIONS TRANSVERSALES DANS L'EVALUATION</i> ..	28
<i>5.7.1 ASPECT GENRE</i>	29
<i>5.7.2 LA GESTION PARTICIPATIVE</i>	29
<i>5.7.3 L'IMPACT SOCIAL DES ACTIVITES DE FORMATION ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES</i>	29
<i>7- ANNEXES</i>	34

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFDS :	Agence du fonds de développement social
AGE TIP	Agence d'exécution des travaux d'Intérêt public
BAD	Banque africaine de développement
BET	Bureau d'étude technique
CEM	Cours d'enseignement moyen
CGMP :	Comité de gestion des micro - projets
CREA	Centre de recherches économiques appliquées
DCES	Direction des constructions d'établissement scolaire
DMP	Demande de micro - projets
EPB	Evaluations participatives des besoins
EPP	Evaluations participatives de la pauvreté
ESAM	Enquête sénégalaise auprès des ménages
ESP	Enquête sur les priorités
IDA	Association internationale de développement
OADC	Opérateurs d'appui au développement communautaire
OCB	Organisations Communautaires de Base
OPEP	Organisation des pays producteurs de pétrole
PAC	Projet d'appui aux communes
PAOES	Programme d'amélioration de l'offre éducative au Sénégal
PDEF	Programme décennal de l'éducation et de la formation
PEQT	Programme d'éducation de qualité pour tous
PNIR	Programme national d'infrastructures rurales

LISTES DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Taux d'accroissement des effectifs filles et garçons.....	17
Graphique 2:Parité entre les sexes : effectifs filles/effectifs garçons	18
Graphique 3: Principales raisons de la non scolarisation.....	20
Graphique 4: Les principales raisons de l'abandon.....	21
Graphique 5:Etat des salles de classe par statut d'école (AFDS et non afd)s.....	22
Graphique 6:Existence de mûr de clôture par statut d'école (AFDS et non afd)s.....	23
Graphique 7:Equipement par statut d'école (AFDS et non afd)s	24

RESUME INDICATIF

L'AFDS a entrepris une évaluation technique pour vérifier le niveau d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base des communautés et la qualité des infrastructures et équipements notamment dans les secteurs de l'éducation et de la formation. Vu la difficulté de mettre en œuvre la méthode de la double différence faute d'une situation de référence fiable et complète, cette évaluation s'est faite en combinant une analyse descriptive et des tests de différences de moyenne sur les différents indicateurs ciblés.

En ce qui concerne les indicateurs d'accès, les résultats montrent qu'entre la période de référence et la période actuelle un accroissement des effectifs dans les villages AFDS, une augmentation plus marquée chez les filles que chez les garçons, une amélioration de la parité filles – garçons, la prédominance des problèmes financiers dans la non scolarisation des enfants, une baisse des taux d'abandon dans les villages AFDS.

Pour les indicateurs d'infrastructures et équipements, on note, dans les villages AFDS, une corrélation évidente entre la qualité des infrastructures et celle de l'enseignement, la conformité des ouvrages physiques aux normes en vigueur, une amélioration de l'état des salles de classes. Les écoles AFDS sont mieux équipées en matière de dotation, en latrines, en point d'eau, en bibliothèque, en matériels pédagogiques.

Les questions transversales montrent une prise en charge effective de l'aspect genre, une implication de la communauté et des parents d'élèves en particulier dans la gestion de l'école, un impact positif de la qualité de la formation et du renforcement des capacités sur les populations cibles.

Ces résultats montrent que l'AFDS est en voie de réaliser les objectifs qu'elle s'est assignée. Cependant, son intervention souffre, dans certaines zones, des réticences liées à la non prise en compte complète des désirs des populations, ce qui limite la portée de son action.

En définitive, l'AFDS a permis une amélioration sensible de la situation des localités cibles dans le domaine de l'éducation et de la formation. Son action mérite d'être suivie et pérennisée par l'octroi de moyens plus conséquents pour une extension de l'intervention à plus de zones défavorisées.

1. INTRODUCTION

L'économie sénégalaise, une des plus florissantes de la sous-région au moment des indépendances, est entrée dans une crise sans précédent au début des années 80 du fait de la conjonction de plusieurs facteurs : dégradation des conditions naturelles, conjoncture économique internationale défavorable, taux de croissance démographique élevé, etc. La mise en œuvre des différents Politiques d'Ajustement Structurel depuis 1979 n'a pas permis de juguler la pauvreté grandissante qui a touché une bonne frange de la population. Selon le rapport d'évaluation des conditions de vie au Sénégal de la Banque Mondiale de Mai 1995, un sénégalais sur trois est pauvre et 80% des ménages pauvres vivent en milieu rural. Cette situation est confirmée par l'enquête ESAM réalisée en 2001/2002. Cette enquête a montré que la pauvreté concerne toujours plus de la moitié de la population sénégalaise. En effet, l'incidence de pauvreté estimée à 57,1% devrait s'établir à 55,8%, 54% et 52,5% respectivement pour 2003, 2004 et 2005 selon les objectifs du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

Sur le plan de l'accès à l'éducation, au cours de la dernière année, d'importants efforts ont été consentis par l'Etat et ses partenaires extérieurs en faveur de l'investissement dans l'éducation élémentaire en particulier. Les statistiques scolaires montrent que ces efforts ont permis d'assurer un meilleur accès à ce niveau d'enseignement. Il n'est cependant pas certain qu'ils se soient traduits en termes d'équité dans le recrutement des enfants des ménages les plus défavorisés et de proportion d'enfants scolarisés dans les ménages pauvres.

En effet, la forte augmentation des dépenses d'investissement dans l'enseignement élémentaire s'est traduite par une progression sensible des effectifs scolaires à ce niveau. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement est passé de 54,3% en 1992/1993 à 61,7% en 1997/1998 et à 65,5% en 1998/1999. Le relèvement des taux de scolarisation ne garantit cependant pas que toutes les couches de la population en ont bénéficié de manière égale. Les résultats de l'ESAM de 1994/1995, comme ceux de l'enquête sur les priorités (ESP) de 1991/1992 ont montré que les taux bruts de scolarisation dans les différents niveaux d'enseignement sont d'autant plus faibles que les ménages sont pauvres. Dans l'enseignement élémentaire, le taux brut de scolarisation varie ainsi de 40% pour les 20% des ménages les plus pauvres (en termes de dépenses de consommation) à 99% pour les 20% les plus favorisés.

Les différences de scolarisation entre ménages riches et pauvres se creusent avec le niveau d'enseignement. Dans l'enseignement moyen, le taux de scolarisation s'élève à 5% pour les ménages les plus pauvres contre 64% pour les ménages les plus riches, soit un rapport de 1/13.

Par ailleurs, les taux de scolarisation en zones rurales, sont deux ou trois fois inférieurs à ceux enregistrés en zones urbaines.

C'est dans ce contexte de pauvreté et d'inégalité d'accès aux services sociaux de base, en particulier celui de l'éducation que l'Agence du Fonds pour le Développement Social a été créée. Depuis lors, elle s'est impliquée dans la lutte pour l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres. Elle a basé son intervention sur une discrimination positive en faveur des zones déshéritées dans le ciblage des bénéficiaires de son action.

C'est dans le cadre de la fin d'exécution de la première phase qu'intervient cette présente évaluation d'impact. L'objectif global de cette évaluation est d'analyser dans quelles mesures l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) a amélioré l'accès des groupes vulnérables et des plus pauvres aux services sociaux de base et la qualité des infrastructures et équipements notamment dans les secteurs de l'éducation, de la formation et dans le domaine socioculturel.

De manière beaucoup plus explicite, il s'agit :

- de vérifier la conformité des infrastructures et équipements scolaires et socio – éducatives aux normes techniques requises ;
- d'analyser l'évolution de la demande d'éducation ou de formation du fait de l'implantation de ces infrastructures et équipements ; ce qui doit se traduire par une augmentation des taux d'inscription et d'achèvement des élèves ;
- d'apprécier la qualité de l'enseignement ; ce qui doit résulter de l'amélioration de l'environnement scolaire par la mise en place de nombre de salles et de table-bancs suffisant et par l'introduction de compétences en hygiène de vie sociale ;
- de comparer l'écart entre la scolarisation des filles et celle des garçons ;
- de stimuler le degré d'implication et de responsabilité des parents d'élèves et comités de gestion dans les activités de l'école à travers des stratégies assurant l'entretien, la maintenance et l'application des règles d'hygiène et de salubrité.

2. CADRE DU PROJET

Le projet Fonds de Développement Social est un programme de lutte contre la pauvreté conçu par le Gouvernement du Sénégal avec l'appui de l'IDA. Il s'inscrit dans la dynamique du IXème Plan de Développement Economique et Social et dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté dont l'objectif est de réduire de 50 % l'incidence de la pauvreté des ménages d'ici 2015.

Le projet Fonds de Développement Social est exécuté en trois phases successives durant la période 2001-2011.

- La phase 1 : d'une durée de 3 ans, vise essentiellement à: i) mettre en place et rendre opérationnelles les structures du projet ; ii) sensibiliser les bénéficiaires sur le projet ; iii) mettre à l'essai les structures et stratégies retenues dans le cadre d'opérations à faible échelle favorisant le processus d'apprentissage.
- La phase 2 : d'une durée de 3 ans également, consistera à mettre en œuvre les composantes du projet sur une plus grande échelle, de manière à toucher l'ensemble des zones défavorisées du pays.
- La phase 3 : d'une durée de 4 ans, aura pour but d'ajuster au mieux le mécanisme opérationnel adopté, d'élargir le groupe cible tout en maintenant des structures viables capables de répondre aux besoins exprimés par les populations.

Les communautés, villages et quartiers les plus pauvres, sont les principales cibles du projet ainsi que les groupes vulnérables et les marginalisés.

2.1 Objectif du projet

L'objectif général du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté au Sénégal en aidant les communautés les plus pauvres notamment les villages et les quartiers déshérités à créer les conditions favorables à l'amélioration de leurs conditions de vie d'une manière durable et soutenue.

Ses objectifs spécifiques sont :

- améliorer l'accès des couches sociales démunies aux services sociaux de base, aux équipements et infrastructures communautaires ;
- améliorer l'accès aux services de micro – finance et aux opportunités économiques, à travers l'appui aux SFD et le financement d'activités génératrices de revenus ;
- renforcer les capacités des communautés de base dans la planification participative ;
- renforcer les capacités de l'administration dans l'analyse et le suivi des conditions de vie des ménages et la mise en œuvre du programme de lutte contre la pauvreté.

2.2 Stratégies et composantes du projet

La stratégie du projet est une stratégie de responsabilisation des communautés dans l'identification, la mise en œuvre ainsi que le suivi et la pérennisation des infrastructures et équipements mis en place.

Conformément à cette stratégie du faire faire, l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) a recruté des Opérateurs d'Appui au Développement Communautaire (OADC) ayant accompagné les Organisations Communautaires de Base (OCB) bénéficiaires durant tout le processus d'assistance technique et d'appui conseil qui s'est déroulé en trois étapes :

- La première étape d'Evaluation Participative de la Pauvreté a permis d'établir une situation de référence sur la base des principaux indicateurs de pauvreté. Au terme de cette phase, une étude axée sur le calcul de l'indice de pauvreté est en train d'être finalisée ;
- La deuxième étape d'Evaluation Participative des Besoins et de formulation des Demandes de Micro Projets indique comment les besoins ont été priorisés et décrit le processus d'élaboration et de mise en cohérence de la priorité par les bénéficiaires ;
- La 3^{ème} étape a concerné le processus de mise en œuvre des Micro Projets, le suivi et la pérennisation des infrastructures et équipements des micro projets. Durant cette étape, différentes stratégies de maintenance et d'entretien calquées sur les pratiques locales des communautés sont observées.

Les actions du projet sont menées à travers quatre (4) composantes épousant parfaitement les objectifs assignés au Fonds du Développement Social :

- Composante 1 : Amélioration de l'accès aux services sociaux, aux infrastructures et équipements de base ;
- Composante 2 : Accès aux services de Micro finance ;
- Composante 3 : Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB ;
- Composante 4 : Suivi et analyse des conditions de vie des ménages et communautés.

2.3 Place et importance de l'intervention du projet dans la politique de l'éducation

Le système éducatif sénégalais a une marge de progression. Malgré la mise en place du programme décennal de l'éducatif et de la formation (PDEF), il y a des zones dépourvues d'infrastructures éducatives et de formation. La place et l'importance de l'intervention de l'AFDS dans la politique de l'éducation et de la formation apparaissent à ce niveau. En effet, l'AFDS s'est inscrite dans l'optique de doter les villages les plus démunis en salles de classes, mur de clôture, et autres annexes (point d'eau, matériels informatiques, bibliothèques, etc.) ainsi que les centres de formation polyvalents dans certaines localités. Cette démarche s'inscrit parfaitement dans l'objectif de la réalisation de la scolarisation universelle primaire. Cet objectif occupe une place

centrale dans la politique du secteur de l'éducation et de la formation. De ce fait, les enfants qui étaient privés de scolarisation parce que devant parcourir des dizaines de kilomètres sont ainsi mis à l'abri de l'analphabétisme.

3. METHODOLOGIE DETAILLEE DE L'EVALUATION

Pour répondre aux objectifs de l'évaluation, il est nécessaire d'élaborer une bonne approche méthodologique après avoir défini des indicateurs pertinents.

Pour évaluer l'impact de l'intervention de l'AFDS, nous avons envisagé d'utiliser la méthode de la double différence. Celle-ci consiste en une fusion des méthodes « avant après » et des « groupes appariés ». La méthode « avant- après » consiste à comparer les indicateurs immédiatement avant et immédiatement après l'intervention. Quant à la méthode des « groupes appariés », elle requiert la comparaison d'individus (au sens statistique du terme ; donc qui peuvent être des écoles, des villages, etc.) non bénéficiaires à des individus bénéficiaires sachant que les deux groupes ont des caractéristiques identiques. Ces deux méthodes ne permettant pas d'isoler l'impact d'une intervention (les différences observées pourraient résulter d'autres actions), la méthode de la double différence qui les fusionne donne une mesure plus correcte.

Cependant, nous nous sommes rendus compte que la situation de référence contenait un taux élevé de valeurs manquantes réduisant ainsi le champ d'analyse. On note un déficit d'informations de la situation de référence des indicateurs pour la plus grande partie des villages retenus dans l'échantillon. Avoir des données adéquates et fiables est une ressource nécessaire pour évaluer dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs.

Nous étions obligés de recourir à une combinaison d'analyse descriptive des indicateurs retenus et de tests de moyenne.

L'équipe de recherche a accordé une place primordiale au choix des indicateurs et à une analyse comparative. Ainsi, les principaux indicateurs de résultats et d'impact ont été fixés depuis le début de la mission de l'AFDS ; indicateurs qui ont fait l'objet de correction à l'issue des tests organisés dans ce sens.

Pour s'assurer que l'évaluation est capable de mesurer les résultats pendant une période de temps appropriée aux besoins des décideurs de l'AFDS, une hiérarchie des indicateurs est établie, d'abord allant des indicateurs d'impact à court terme, comme la fréquentation scolaire, aux indicateurs à long terme comme la réussite de l'élève ensuite des indicateurs d'infrastructures et d'équipements.

Dans cette perspective, plusieurs composantes sont conçues de telle manière que l'information permettant de mesurer tous ces indicateurs soit fiable. Le choix des indicateurs est guidé par l'objectif de la mission qui est confiée à l'équipe d'évaluation.

La première composante de l'évaluation se rapporte aux éléments d'identification du village. Ces éléments sont la région, le département, l'arrondissement, la communauté rurale et le village. Ils sont complétés par l'identification de l'école ou du centre de formation bénéficiant de l'appui de l'AFDS. Ensuite le village est caractérisé à travers sa taille et sa composition en terme de population scolarisable. Les villageois sont hétérogènes, ce qui implique des différences dans leurs atouts (par exemple leur demande d'éducation) et leurs besoins (par exemple leurs infrastructures scolaires et socio-éducatives).

Les informations relatives aux différentes composantes des microprojets réalisées par l'AFDS ainsi que les modalités de leur financement sont recensées. Elles donnent un aperçu sur la diversité des types d'intervention de l'AFDS. En plus, la démarche participative dans laquelle s'inscrit le projet nécessite l'implication des villageois dans le financement des microprojets.

Les infrastructures et équipements sont un indicateur de qualité reflétant les conditions dans lesquelles les enseignements sont dispensés ; leur implantation devant se traduire par une augmentation de la demande d'éducation des villageois.

Les infrastructures et équipements éducatifs et socio éducatifs construites par l'AFDS doivent être conformes aux normes techniques requises et de fonctionnalité. En effet, des moyens financiers importants ont été mobilisés pour la mise en place de nombreuses infrastructures. Les objectifs visés à travers cet investissement ne seraient pas atteints, les normes n'ont pas été respectées. Il faut souligner que les indicateurs afférents à l'état des salles sont développés par un technicien en génie civil faisant partie de l'équipe de recherche.

Les classes pléthoriques peuvent parfois avoir des effets négatifs sur le taux de réussite des élèves. En effet, le nombre d'élèves par classe peut être un indicateur de qualité de l'enseignement.

Il est évident qu'il est plus facile pour un maître de surveiller des effectifs réduits que des effectifs pléthoriques. Le nombre d'élèves par maître constitue aussi un indicateur de qualité de l'enseignement.

La disponibilité de livres en quantités suffisantes permet aux élèves de travailler dans de très bonnes conditions et peut avoir un impact positif sur les résultats des élèves.

L'un des objectifs de l'intervention de l'AFDS dans le secteur de l'éducation est de stimuler la scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école. De ce fait, l'enquête a été conçue pour permettre

de collecter, sur chaque village retenu dans l'échantillon, des informations concernant les taux de scolarisation et les taux d'achèvement. En effet, l'amélioration de l'environnement de l'école découlant de la place des infrastructures est analysée sous l'angle de son incidence sur la fréquentation et les résultats.

L'un des objectifs majeurs dans le secteur de l'éducation est la promotion de la scolarisation des filles. C'est pourquoi l'équipe de recherche a mis l'accent sur l'accès des filles scolarisables à l'éducation et au calcul de l'évolution de l'indice de parité entre les sexes. En effet, la fréquentation scolaire va être analysée de manière à déceler un éventuel resserrement de l'écart entre les garçons et les filles et entre les différentes catégories socioéconomiques.

De nombreux facteurs peuvent expliquer la non scolarisation et les abandons. La compréhension de ces facteurs pourrait permettre d'élaborer des mécanismes pouvant apporter des solutions idoines à ces problèmes.

Des informations sont collectées au niveau des centres de formation à travers un questionnaire communautaire. L'équipe de recherche a pris le soin de prendre en compte leurs spécificités notamment les types de formations dispensées dans ces centres.

Une autre composante de l'évaluation est consacrée aux acteurs sociaux notamment les comités de gestion des microprojets et l'association des parents d'élèves. L'approche de l'Agence du Fonds de Développement Social est basée sur le transfert aux communautés de la responsabilité de la mise en œuvre de leurs micro projets. En effet, le processus participatif dans la gestion de l'école étant un gage d'appropriation des changements intervenus dans la vie de l'école.

Dans cette perspective, la pérennisation des réalisations, y compris l'allocation du personnel pour les infrastructures d'éducation et la maintenance et l'entretien des infrastructures mises en place dépendent des populations concernées.

Des informations sur l'association des parents d'élève et les comités de gestion des microprojets portant leur participation au fonctionnement de l'école. L'action des comités de gestion des écoles doit être évaluée en vue de juger de leur capacité à coordonner la mise en place d'un dispositif d'entretien adéquat. Cet aspect relève de l'organisation de la communauté qui peut influencer sur l'impact des micro projets.

4. COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES

4.1 Situation de référence

L'identification des changements apportés par l'intervention de l'Agence nécessite la connaissance des éléments de départ constituant la «situation de référence». Celle-ci couvre

l'ensemble des activités touchées par le projet, la situation des populations concernées, le repérage des acteurs locaux (leaders, groupes et groupements, fonctionnaires et agents de tutelle etc.) et leurs stratégies : que font-ils, que veulent-ils, avec quels moyens et méthodes ?, l'identification des opérateurs externes, avec les résultats, les effets et si possible l'impact de leurs actions passées et en cours et éventuellement les données historiques, géographiques et socio-économiques liées à la zone.

Pour établir la situation de référence, des moyens existent, qui diffèrent selon les démarches suivies par les projets dans leurs phases de conception et de démarrage :

- Les documents descriptifs du projet
- L'étude préalable ou l'évaluation ex-ante
- L'état des lieux

Les données collectées avant le démarrage du projet, lors des différentes évaluations participatives de la pauvreté (EPP) et des évaluations participatives des besoins (EPB) vont servir de situation de référence. La base de données résultant de ces enquêtes préliminaires contient des informations sur les indicateurs relatifs à l'éducation et à la formation aussi bien des villages et quartiers bénéficiaires que non bénéficiaires.

L'exploitation des EPP et DMP devrait permettre à l'équipe de recherche d'avoir des informations sur les indicateurs retenus pour l'évaluation. Cependant, on note un fort taux d'informations non disponibles. Ce qui réduit considérablement notre champ d'analyse.

En guise d'illustration, nous avons essayé de faire un récapitulatif de la situation de référence de certains indicateurs recensés dans les EPP dont nous disposons (Tableaux ci-dessous).

Tableau 1 : Situation de référence de quelques indicateurs

	Taux de scolarisation en %		Taux d'inscription à l'école		Taux d'abandon en %	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Village de Keur Meissa GAYE	35	65	55	45	nd	Nd
Village de Sine Ndiaye	nd	nd	nd	nd	nd	Nd
Village de keur Ibra NIANG	0	5	13	0	0	0
Village de Kandio Komako	34	80	nd	nd	0	0
Village de Ngainte Pathé	57	43	54	46	23	77
Collège de Gadapara (Kolda)	nd	nd	28,76	71,24	nd	Nd
Village de Saré Woudou	nd	nd	nd	nd	nd	Nd
Village de Keur Saloly Bouya	nd	nd	19	14	nd	Nd
Village de Sare Bacary Binta	37	63	nd	nd	0	0

Tableau 2 : Situation de référence de quelques indicateurs (suite)

	Nombre moyen de livres / élève	Etat des tables - bancs	Nombre de salles de classe	Etat des salles de classe	Existence de latrines	Existence de clôture	Existence Source d'eau
Village de Keur Meissa GAYE	1	Moyen	5	Mauvais	Non	Non	Non
Village de Sine Ndiaye	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Village de Keur Ibra NIANG	Nd	Mauvais	7	Bon	Oui	Oui	Oui
Village de Kandio Komako	Nd	Mauvais	1	Mauvais	Non	Non	Non
Village de Ngainte Pathé	22	Bon	6	Mauvais	Oui	Oui	Non
Collège de Gadapara (Kolda)	Nd	nd	2 + 5 abris provisoire	nd	nd	Non	nd
Village de Saré Woudou	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Village de Keur Saloly Bouya	Nd	nd	Abri provisoires	nd	nd	nd	nd
Village de Sare Bacary Binta	Nd	nd	nd	nd	nd	Non	Oui

n.d : non disponible

L'analyse de la situation de référence de ces quelques villages retenus dans notre échantillon montre qu'il y a beaucoup d'informations manquantes. Cela remet en cause l'utilisation de la méthode de la double différence. Cette méthode nécessite en effet une bonne situation de référence aussi bien pour les villages cibles que pour les villages « NON AFDS ».

4.2 Tests des questionnaires : La validation des indicateurs

Les indicateurs choisis ont été validés sur le terrain pour les affiner et mieux les adapter. Ces tests se sont matérialisés par l'administration des questionnaires à des directeurs d'école, aux membres de l'association des parents d'élèves, des comités de gestion de micro projets, et des centres de formation communautaires. Les corrections ont été apportées aux questionnaires après les tests, ce qui a permis de formuler une version définitive des différents questionnaires pour l'enquête proprement dite.

4.3 Echantillonnage et critères de choix des villages « NON AFDS »

4.3.1 Echantillonnage des villages « Cibles »

La sélection des villages faisant l'objet de l'enquête s'est faite sur la base des 967 villages qui ont servi d'échantillon de départ pour l'AFDS. Cet échantillon a été tiré en effet en tenant compte du rôle de développement que devraient jouer les villages et quartiers retenus dans cette phase pilote du projet sur la base des critères comme la dynamique organisationnelle, l'accès à l'eau potable et la taille.

De ce fait, la base de sondage est constituée de tous les villages et quartiers qui ont bénéficié d'un financement de l'AFDS dans le domaine de l'éducation et de la formation. Au total, 65 réalisations ont été faites dans les régions de Kolda, Dakar, Louga, Fatick et Kaolack. Les

différents types de réalisations (construction de salles de classe, murs de clôture, cantines scolaires, centres de formation socio éducatifs, etc.) ont été pris en compte dans le choix de l'échantillon.

Nous avons procédé à un échantillonnage non aléatoire et précisément un échantillonnage par la méthode des quotas. Ce type d'échantillonnage consiste à choisir un nombre déterminé d'unités (des écoles et centres de formation dans la présente étude) qui présentent une caractéristique donnée (intervention de l'AFDS) afin de les comparer à un même nombre d'unités présentant des caractéristiques similaires et n'ayant pas bénéficié de l'intervention.

De cet échantillon, une première sélection a été faite en considérant que les villages où les micro projets et sous projets sont effectivement achevés. Une fois cet échantillon identifié, l'application de critères a permis de disposer, autant que possible, de la meilleure représentation des types de projets et de micro projets. La sélection des villages s'est faite donc sur la base :

- d'un critère géographique : l'enquête devant couvrir l'ensemble des régions concernées par la première phase du Projet, au moins cinq villages d'intervention de l'AFDS ont été sélectionnés.
- d'un critère de représentativité des différents types d'intervention : l'AFDS recense par région et par village, les types de micro projets réalisés. Les villages sélectionnés sont choisis de manière à maximiser des chances de trouver des villages où sont réalisés soit des murs de clôture, soit la construction de salles de classes ou d'un centre de formation communautaire.

4.3.2 Critères du choix des villages « NON AFDS »

Dans notre échantillon, nous avons tenu à ce que chaque type de micro projet d'éducation soit représenté. Les villages « NON AFDS » sont des villages qui ont des caractéristiques identiques aux villages d'intervention de l'AFDS mais qui n'ont pas bénéficié de l'appui de l'Agence. C'est ainsi que pour chaque village où l'AFDS est intervenue, nous avons choisi le village le plus proche (moins de 7 km) ayant une école comparable, en termes de nombre de salles de classe et de type d'organisation pédagogique (cycle complet, cycle incomplet).

Répondant à ces critères, l'équipe de recherche a procédé de la façon suivante pour le choix des villages « NON AFDS ». Dans chacune des quatre régions du programme pilote de l'AFDS, cinq villages ont été choisis de façon guidée. Pour chaque village, le village le plus proche situé hors de la zone d'intervention de l'AFDS est choisi comme village de comparaison. Il faut souligner que l'équipe de recherche a veillé à ce que les villages cibles et les villages de comparaison soient dans la même communauté rurale.

4.4 Déroulement de l'enquête sur le terrain

La mission de terrain s'est déroulée sur une période de 20 jours et a amené l'équipe de chercheurs à visiter 25 réalisations de l'AFDS réparties dans les régions de Kolda, Fatick, Kaolack et Louga. Un ingénieur en génie civil a été associé à l'équipe pour vérifier la conformité des infrastructures aux normes de constructions définies avant la phase d'exécution du projet. Au niveau de chaque région, les antennes régionales de l'AFDS nous ont fourni des documents de micro projets, d'évaluations participatives de la pauvreté (EPP) et d'évaluations participatives des besoins (EPB). Ces documents ont permis d'avoir une idée plus claire de la situation qui prévalait avant l'intervention de l'AFDS.

Pour chaque micro projet de l'échantillon, le président du comité de gestion (CGMP) a été interrogé en compagnie du chef de village, du président et d'autres membres de l'association des parents d'élèves.

Deux types de questionnaires ont été administrés. Un «questionnaire école» qui comporte aussi bien des aspects quantitatifs liés aux écoles (effectifs d'élèves, part des filles, nombre de livres, nombre de table-bancs, etc.) que des aspects qualitatifs (qualité des enseignements dispensés, état des salles de classe, organisation pédagogique, etc.). Un «questionnaire communautaire» utilisé dans le cas de l'existence de centre de formation polyvalent qui permet de collecter des informations sur la dynamique collective d'autres aspects qualitatifs.

4.5 La logistique

L'AFDS a mis à la disposition de l'équipe de recherche les moyens logistiques pour toute la durée des visites (véhicule et chauffeur) ainsi que les frais de fonctionnement comprenant notamment le carburant et l'entretien du véhicule.

Les prises de contact avec les responsables des CGMP ou des directeurs d'école sont dans certains cas assurées par les coordonnateurs de l'AFDS au niveau régional. Il faut souligner que parfois c'est l'équipe elle-même qui procédait à ces prises de contact car la plupart des directeurs d'école ou des responsables des CGMP ou des parents d'élèves n'étaient pas au courant du passage de la mission d'évaluation de l'AFDS pour le secteur de l'éducation. Cette situation est due parfois au réaménagement apporté à l'échantillon à enquêter au niveau de chaque village. D'autres difficultés liées à l'excentricité de certains sites ont été rencontrées.

La reproduction de certains documents de micro projets a été faite par les coordonnateurs régionaux après une collecte des informations disponibles pour chaque village concerné par la

mission. Ces informations sont obtenues par le biais des documents officiels, des enquêtes et des études réalisées par l'AFDS.

La mobilisation d'ordinateurs pour la saisie des données a été assurée par le CREA. De plus, un informaticien a été recruté par le CREA pour l'élaboration d'une maquette de saisie, le suivi et le nettoyage des données avec le logiciel SPSS.

5. LES RESULTATS DE L'EVALUATION

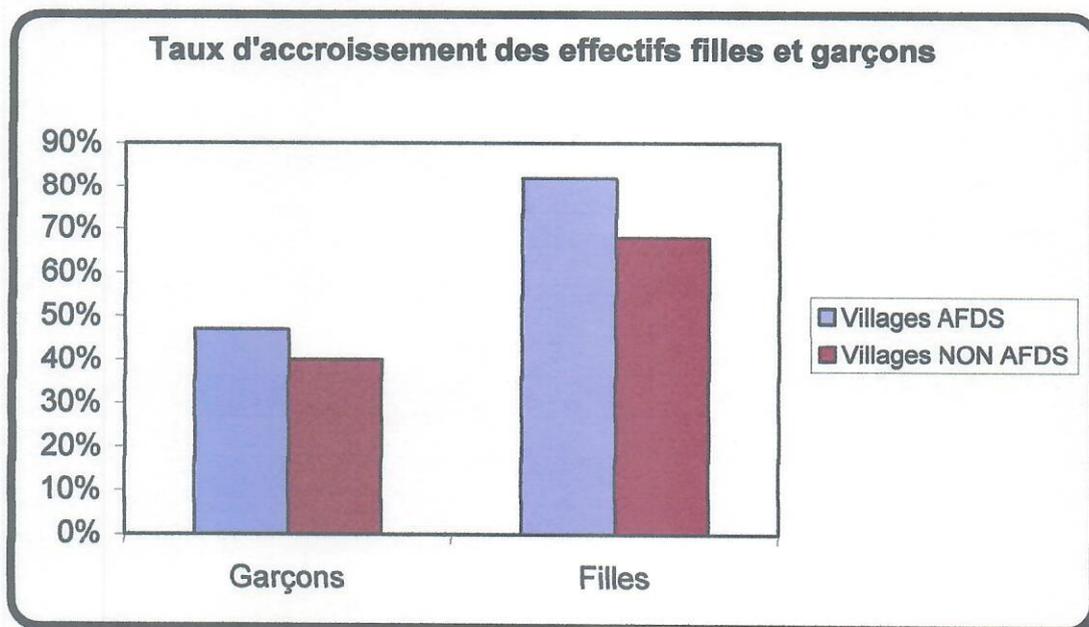
Nous avons combiné une analyse descriptive et des tests de moyennes sur les différents indicateurs ciblés. Les résultats suivants ont été obtenus.

5.1 Les indicateurs d'accès

La situation de référence a permis d'identifier les problèmes auxquels sont confrontées les populations des zones d'intervention de l'AFDS. L'accès à l'éducation est un des problèmes majeurs qui ont été soulevés. D'ailleurs, il occupe une place de choix dans la priorisation des besoins.

Cela explique le choix d'indicateurs tels que le taux de scolarisation et l'indice de parité entre les sexes (IPS). La différence de niveau de scolarisation entre filles et garçons constatée en milieu rural justifie l'intérêt porté sur cet aspect. En effet, cela permet de voir si l'approche adoptée par l'AFDS a permis de lever les barrières socio-culturelles qui s'opposent à la scolarisation massive des filles.

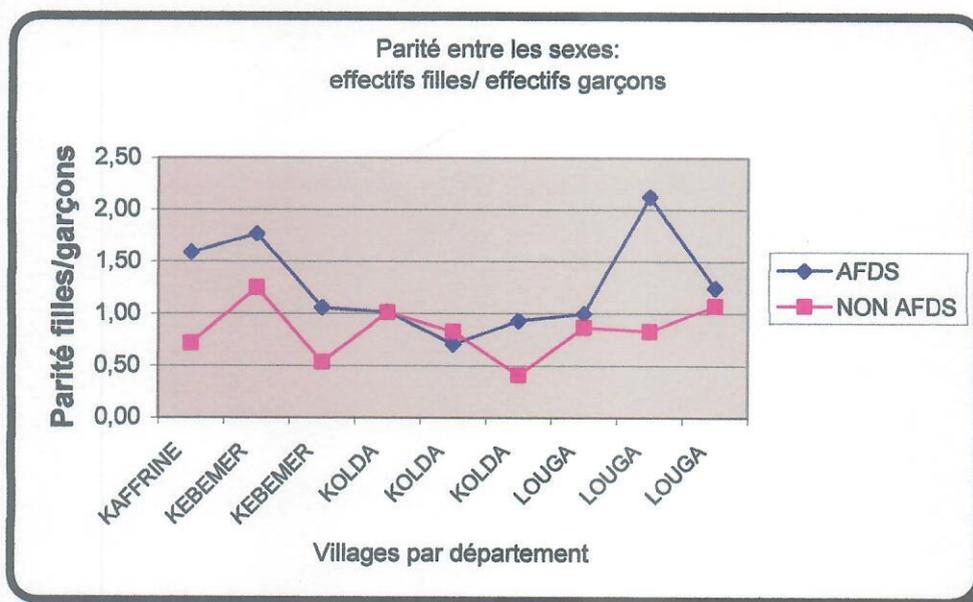
Graphique 1: Taux d'accroissement des effectifs filles et garçons



Source : Enquête CREA - 2005

Le graphique 1 compare les taux d'accroissement des effectifs garçons et filles entre les villages bénéficiaires des interventions de l'AFDS et les villages « NON AFDS », entre la période de référence et la période courante. La première remarque qui s'en dégage est que les taux d'accroissement des effectifs ont été soutenus entre les deux périodes et pour les deux catégories de villages : les taux sont au moins égaux à 40%. De plus, dans les deux cas, les effectifs des filles ont augmenté beaucoup plus que ceux des garçons. Ce qui pourrait être attribué à un effet de rattrapage, étant donné la sous représentation relative des filles à l'école par rapport aux garçons. Ce graphique permet surtout de noter l'impact de l'intervention de l'AFDS sur les effectifs des deux sexes. Dans les deux cas en effet, les effectifs ont beaucoup plus augmenté dans les villages AFDS _le taux de progression y dépasse 80% pour les filles_ que dans les villages « NON AFDS ».

Graphique 2:Parité entre les sexes : effectifs filles/ effectifs garçons



Source : Enquête CREA - 2005

Le graphique 2 a été construit en ne retenant à titre indicatif que quelques villages AFDS et les villages « NON AFDS » comparables. Concernant la région de Fatick, les critères de sélection des villages « NON AFDS » et l'excentricité des villages retenus dans cette région ont fait que l'équipe n'a pas pu recenser un village de comparaison. Voici ci- dessous la liste des villages retenus pour faire ce graphique.

Tableau 3: Liste des villages retenus pour le calcul de la parité entre fille et garçon

nom région	nom département	nom arrondissement	nom communauté rurale	nom village	AFDS/ NON AFDS	parité filles/garçons
KAOLACK	KAFFRINE	MAKA YOPP	MAKA YOPP	DAROU SALAM diam nam	non afds	0,7
KAOLACK	KAFFRINE	MAKA YOPP	NGAINTE PATHE	GAINTE PATHE	afds	1,6
KOLDA	KOLDA	DIOULACOLON	SARE BADJI	Boguel	non afds	0,4
KOLDA	KOLDA	DIOULACOLON	SARE BADJI	Kandio kamako	afds	0,7
KOLDA	KOLDA	DIOULACOLON	SARE BADJI	Saré bocar binta	afds	1
KOLDA	KOLDA	DIOULACOLON	SARE BADJI	Saré kolidiang	non afds	0,8
KOLDA	KOLDA	DIOULACOLON	SARE BADJI	Saré sounkarou	non afds	1
KOLDA	KOLDA	DIOULACOLON	SARE BADJI	Saré woundou	afds	0,9
LOUGA	KEBEMER	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	Sine Ndiaye	afds	1,8
LOUGA	KEBEMER	DAROU MOUSTY	TOUBA MERINA	Touba Mérina	non afds	1,3
LOUGA	KEBEMER	NDANDE		Gouye Seggue	non afds	0,5
LOUGA	KEBEMER	NDANDE	THIEPPE	Thieppe	afds	1,1
LOUGA	LOUGA	KEUR MOMAR SARR	SYER	Koundoung	afds	2,1
LOUGA	LOUGA	KEUR MOMAR SARR	SYER	Syer I (Bokinédo)	non afds	0,9
LOUGA	LOUGA	LINGUERE	LINGUERE	Gassane	non afds	1,1
LOUGA	LOUGA	LINGUERE	LINGUERE	Touba oudou	afds	1
LOUGA	LOUGA	SAKAL	SAKAL	Nguick Fall	non afds	0,8
LOUGA	LOUGA	SAKAL	SAKAL	Sakal	afds	1,2

La parité filles- garçons apparaît comme plus importante pour les villages AFDS que dans les villages «NON AFDS. En effet, elle est quasi-parfaite à Kolda, à Louga et dans une moindre mesure à Kébémér où on note une certaine ambiguïté. Ce qui illustre clairement que l'intervention de l'AFDS dans ces zones a permis d'améliorer considérablement les taux de scolarisation des filles qui ont, d'ailleurs, dépassé de loin ceux des garçons.

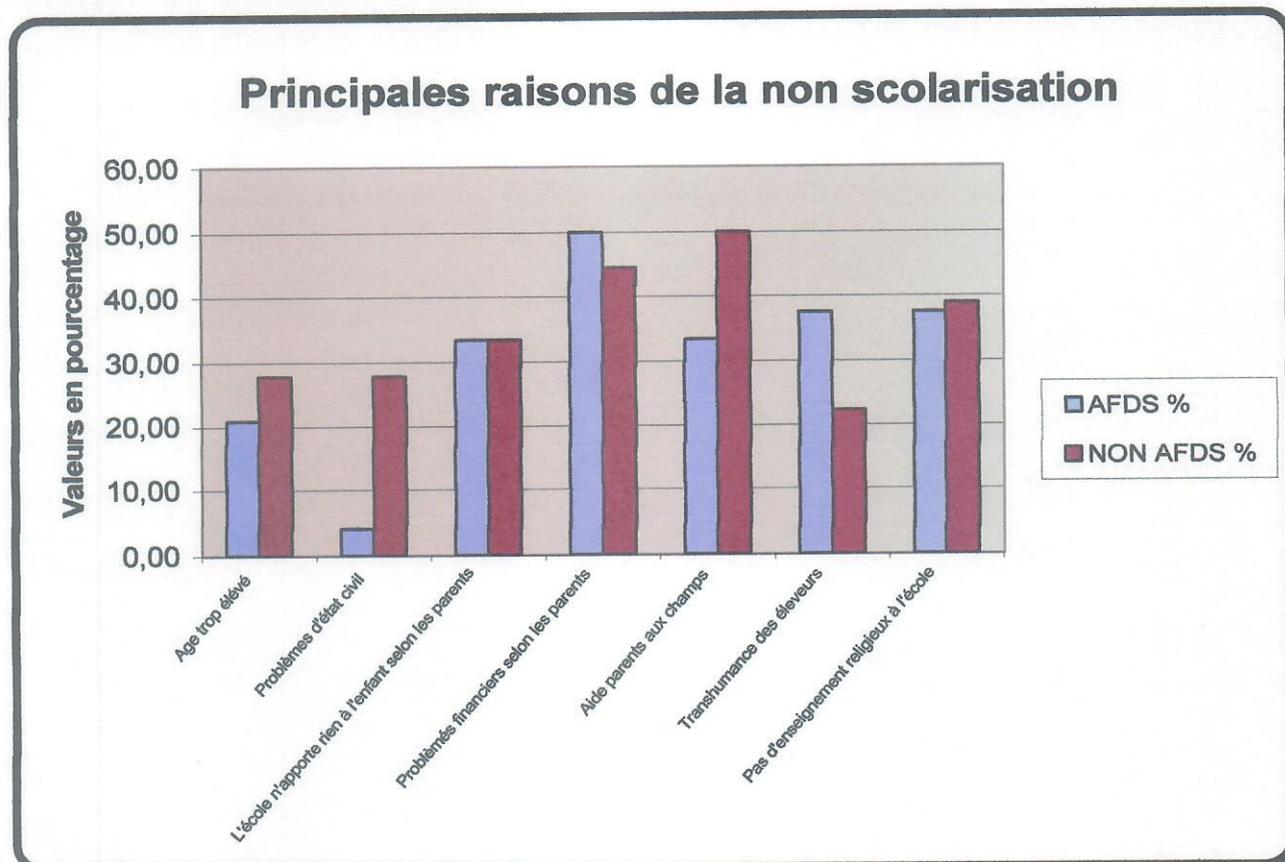
5.2 Les principales raisons de la non scolarisation

Suivant le type d'école, les principales raisons de la non scolarisation ne sont pas les mêmes.

On lit sur le graphique ci-dessous que les principales raisons de la non scolarisation dans les écoles AFDS , par ordre d'importance numérique, sont les problèmes financiers selon les parents 50% des enquêtés le mentionnent, puis la transhumance 38% ou le manque d'enseignement religieux à l'école (38%).

Par contre, dans les écoles «NON AFDS», les principales raisons de la non scolarisation est l'aide des parents au champ (50%), puis les problèmes financiers (45%) et le manque d'enseignement religieux dans les écoles (39%).

Graphique 3: Principales raisons de la non scolarisation



Source : Enquête CREA - 2005

5.3 Les indicateurs d'efficacité interne

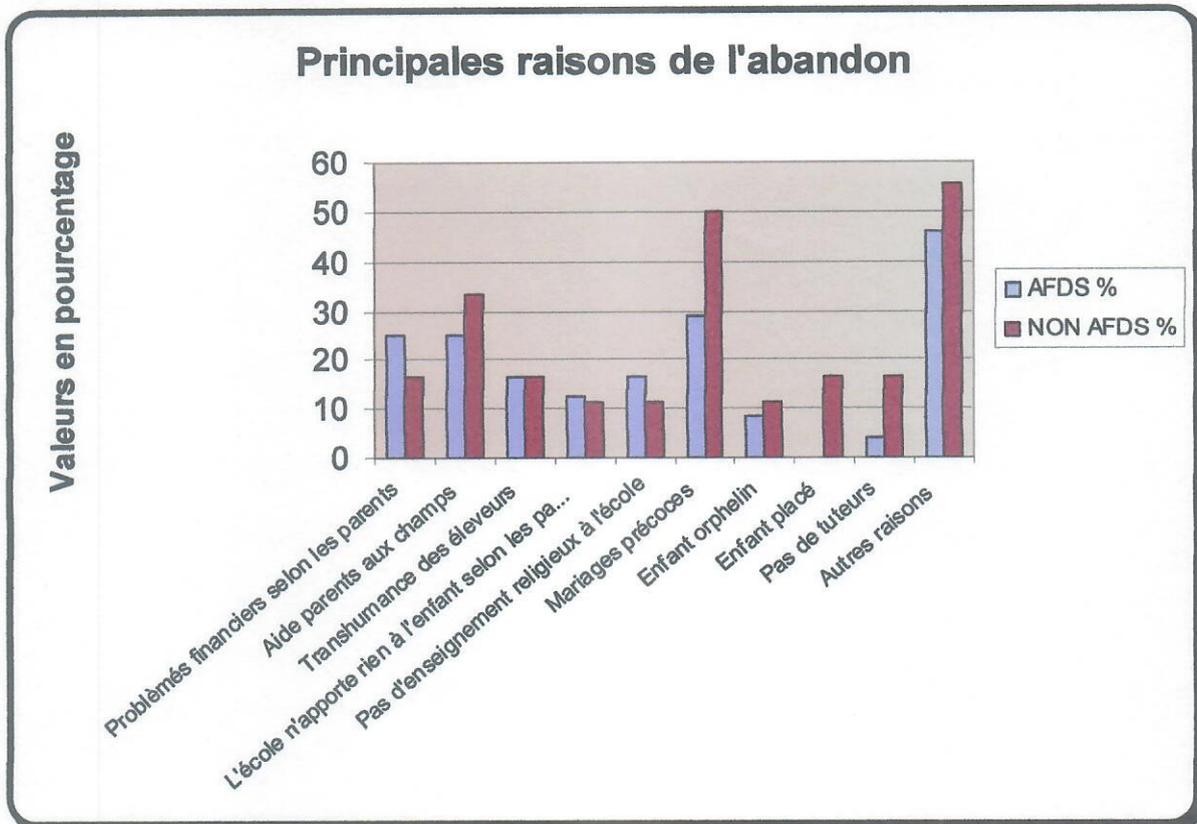
En plus de l'accès à l'école, il y a le maintien qui est lié à l'efficacité interne. D'où la nécessité d'une analyse de l'évolution des taux de redoublement et d'abandon dans les écoles financées par l'AFDS. Cependant, le taux de redoublement n'a pas fait l'objet d'analyse comparative parce que les informations permettant de le calculer ne sont pas disponibles dans la situation de référence.

Aussi les indicateurs de qualité comme le ratio élèves par enseignant ou le ratio nombre de livres par élève vont faire l'objet d'une analyse comparative avec la situation dans les écoles non financées par l'AFDS.

5.4 Les principales raisons de l'abandon

En dehors des raisons évoquées dans « autres raisons de l'abandon », les principales raisons de l'abandon sont les mêmes en terme d'importance dans les deux types d'écoles. En effet, la principale raison est le mariage précoce 50% dans les écoles «NON AFDS» et 30% dans les écoles AFDS. Ensuite vient l'aide des parents au champ puis les problèmes financiers. Si l'aide des parents au champ, deuxième raison principale de l'abandon, est plus importante dans les écoles «NON AFDS» que dans les écoles AFDS, les problèmes financiers, la troisième raison, sont plus importants dans les écoles AFDS que dans les villages «NON AFDS».

Graphique 4: Les principales raisons de l'abandon



Source : Enquête 2005 CREA

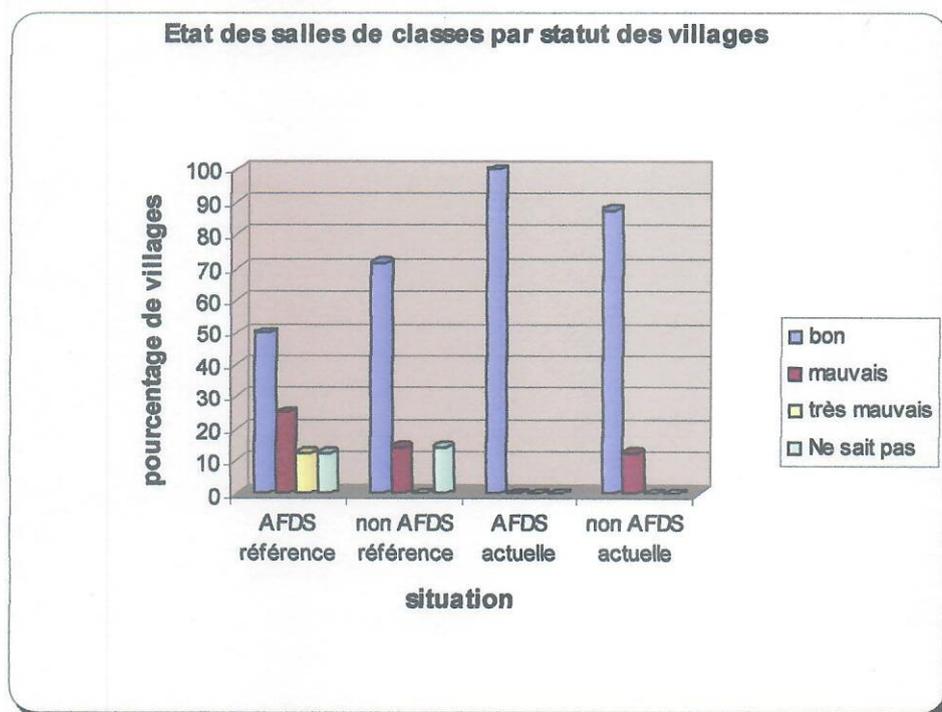
5.5 Les indicateurs d'infrastructure et d'équipement

Il y a une corrélation évidente entre la capacité d'accueil des infrastructures d'éducation et de formation, leur qualité et la qualité des enseignements dispensés. Comme indicateurs de qualité d'infrastructure et d'équipement nous avons retenu le nombre d'élèves par salle de classe, le nombre d'élèves par table- banc et l'état des salles de classe.

La conformité des ouvrages physiques aux normes de construction en vigueur est un élément important dans l'appréciation de la portée de l'action de l'AFDS.

Le constat qui peut être fait du graphique 5 est que l'état général des salles de classe est jugé meilleur dans la période actuelle que dans la période de référence, pour les deux catégories de villages. Cependant, là également, l'évolution est plus marquée dans les villages AFDS que dans les autres. Dans la période de référence, l'état des classes dans les villages AFDS était jugé satisfaisant seulement dans environ 50% des villages compris dans notre échantillon. Cette proportion a presque doublé pour atteindre plus de 90% dans la période actuelle. Dans le cas des villages «NON AFDS», la proportion est passée de 70% à 90%.

Graphique 5:Etat des salles de classe par statut d'école (AFDS et non afds)

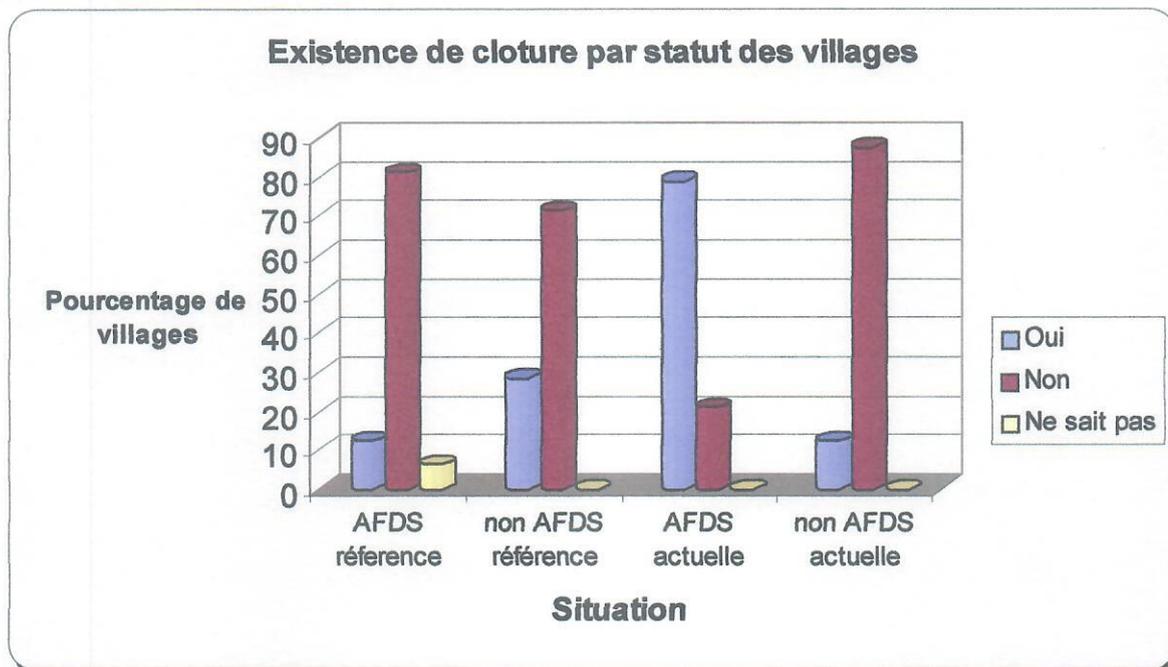


Source : Enquête 2005 CREA

Comparé aux villages non afds, l'effort de l'AFDS en matière de construction de mur de clôture est considérable comme le montre le graphique 6. Nous notons, en effet, que l'existence de mur

de clôture est passée de 10 à 85 % dans les villages AFDS alors que dans les villages «NON AFDS» elle a diminué de 25%.

Graphique 6:Existence de mûr de clôture par statut d'école (AFDS et non afds)

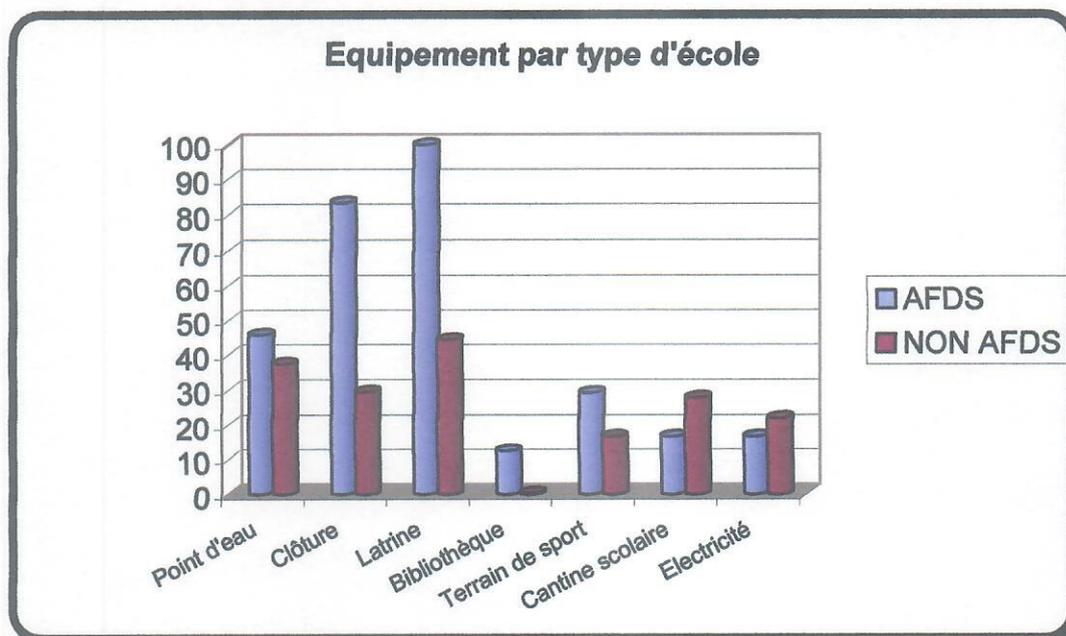


Source : Enquête 2005 CREA

Une analyse comparative des caractéristiques des écoles AFDS et «NON AFDS» montre que près de 91% de ces écoles ont des salles de classes en bon état contre 81% des écoles «NON AFDS». Toutes les écoles AFDS disposent de latrines soit mixtes (29%) soit par genre (71%). A contrario, 55% des écoles n'ayant pas bénéficié d'aide de l'AFDS n'ont pas de latrines.

D'autre part, le graphique 7 témoigne de la qualité des équipements des écoles bénéficiant de l'appui de l'AFDS par rapport aux écoles «NON AFDS». On note un taux d'écoles disposant d'électricité ou de cantine plus élevé chez les écoles «NON AFDS» que chez les écoles AFDS.

Graphique 7: Equipement par statut d'école (AFDS et non afds)



Source : Enquête 2005 CREA

Les graphiques 6 et 7 permettent de visualiser les indicateurs de la qualité des infrastructures, notamment l'état des salles de classes et l'existence ou non d'une clôture à l'école. Le premier indicateur se fonde sur les réponses données par les focus groupes dans les deux catégories de villages, alors que le second se fonde sur le constat des enquêteurs envoyés sur le terrain. Pour chacun de ces graphiques, on considère la période de référence et la période courante ; et d'autre part, les villages AFDS et les villages «NON AFDS». Lorsqu'on considère maintenant l'existence de clôture pour les écoles, on constate une évolution favorable pour les villages AFDS, contrastant avec une dégradation évidente pour les autres villages compris dans notre échantillon. Dans la période de référence, un peu plus de 10% des villages AFDS avaient des écoles clôturées, contre environ 30%, pour les autres. Et dans la période actuelle, la proportion des villages AFDS avec des écoles clôturées a atteint environ 80%, contre moins de 10% pour les villages «NON AFDS». Autant dire donc que la proportion des villages avec écoles clôturées a augmenté de façon drastique dans les localités bénéficiant de l'intervention de l'AFDS, alors qu'elle a fortement baissé dans les autres.

Le nombre moyen de salles de classes est de 4 classes par école AFDS contre 3 classes dans les écoles «NON AFDS». Mais le nombre moyen de classes pédagogiques est le même aussi bien dans les écoles AFDS que dans les villages «NON AFDS» (trois classes).

En moyenne deux élèves disposent de trois livres dans les écoles AFDS contre un livre par élève dans les écoles «NON AFDS». Sachant que chaque élève devrait disposer d'un livre de lecture et d'un livre de calcul, on peut dire que cet indicateur est faible dans les deux types d'écoles.

En ce qui concerne la taille des classes, les écoles «NON AFDS» ont en moyenne 40 élèves par classe contre 27 élèves par classe dans les écoles AFDS. Cependant, le calcul d'un tel indicateur semble prématuré dans la mesure où certains micro projets retenus dans l'échantillon d'enquête ont été réceptionnés au cours de l'année scolaire 2004-2005, année de passage de la mission d'évaluation. Pour une meilleure évaluation de son évolution et celle d'autres indicateurs, un deuxième passage serait nécessaire au cours de l'année scolaire suivante.

5.6 Analyse comparative de la qualité des infrastructures

L'évaluation des stratégies et des procédures adoptées est basée sur la revue des manuels d'exécution des projets, sur les divers documents et rapports mis à la disposition de la mission et sur les résultats des entretiens de la mission avec les responsables de projets et des coordinateurs régionaux chargés de la supervision et de la coordination des travaux et des documents trouvés au ministère de l'éducation.

L'évaluation technique et qualitative est basée, pour la conception des prototypes, sur l'étude des documents techniques (plan type, descriptifs et quantitatifs) ainsi que sur les constats faits sur le terrain. L'évaluation de la qualité de l'exécution est faite sur la base des rapports de supervision ainsi que les observations faites au cours des visites.

5.6.1 Evaluation quantitative

Les travaux des infrastructures scolaires au Sénégal pendant la période 2000-2004 (couvrant l'intervention de l'AFDS 2001-2004) ont concerné environ 9053 salles dont 8091 en élémentaire, 1053 blocs d'hygiène de deux et quatre box dont 839 en élémentaire, 539 blocs administratifs pour le cycle élémentaire (bureau et magasin) et 93 blocs administratifs pour le Moyen et le Secondaire. Au total, 7138 salles de classes ont été construites pour l'Enseignement Elémentaire durant la même période.

La recherche documentaire a permis de voir que c'est dans l'élémentaire que l'intervention de l'AFDS a été importante tant dans la construction, l'équipement que la réhabilitation des salles de classes.

L'étude comparative, avec les projets capitalisant à peu près le même nombre d'années d'existence, place l'AFDS dans le peloton de tête des projets intervenant dans l'élémentaire en termes de conformité aux normes de construction de salles de classes.

Sur les 7138 salles de classes construites au niveau élémentaire, l'AFDS avec 1,61% devance de loin les projets multi sectoriels gérés par les communes tels que par exemple le PNIR (0,93%), le PAC (0,21%).

Tableau 4 : Types d'ouvrages réalisés par l'AFDS

Types d'interventions	Nombre de sites
Salles de classes	20
Bureau	16
Magasin	16
Latrines (à 2 box)	17
Clôture	16
Cantine scolaire	02

A cela il faut ajouter cinq (5) sites où l'adduction d'eau a été réalisée et 21 autres où les équipements complets ont été fournis.

Le tableau montre que le nombre d'infrastructures annexes est très important par rapport au nombre de salles de classes construites (exception faite tout de même de la cantine scolaire).

Le déficit (pour le programme 2000-2004) correspondant aux salles nouvellement construites est de 3158 en blocs d'hygiène au niveau primaire soit 87% des besoins au total. Ceci s'explique sans doute par le fait que le BCI, OPEPIII et BAD III ont construit presque 60% des classes du programme (2000-2004) sans avoir fourni de blocs d'hygiène, bloc administratif, clôture, points d'eau ou puits. Par contre, la construction des salles de classes AFDS est toujours accompagnée par au moins un ouvrage annexe (bloc d'hygiène, bloc administratif, clôture, point d'eau ou puits).

Ce qui est une option courageuse pour l'AFDS et un saut qualitatif par rapport aux autres programmes ; d'autant que la politique actuelle tend malheureusement à privilégier l'augmentation du nombre de places d'élèves au détriment du confort et de l'environnement des écoles.

En se basant sur la norme généralement admise pour les pays en développement (25 à 30 élèves par box de latrines), le déficit n'est pas énorme dans les lieux visités.

Les quantités de table- bancs livrés dans les classes correspondent aux prévisions (28 tables bancs pour 56 élèves dans l'élémentaire). Quant aux réhabilitations, à l'image de tout le programme, l'AFDS n'a pas atteint les objectifs escomptés de même qu'au niveau de la sous composante 1.4 à savoir le développement des CEM de proximité (seulement 3/382 CEM construits soit 0,78%).

Sur ce registre, il est à noter que l'AFDS a fait mieux que le PAC (aucun CEM construit) parmi les projets multi sectoriels gérés par les communes.

5.6.2 *Evaluation qualitative*

Pour les blocs de classes, l'AFDS utilise généralement le modèle BCI très spacieux (7X9) et bien apprécié. Simplement, ce prototype contrairement à celui du PAOES présente l'inconvénient de ne pas utiliser un auvent qui protège la façade de la pluie et du soleil et qui donne la possibilité aux élèves de rester à l'abri en dehors des classes.

Concernant la conception des salles de classes, bureau et magasin, une dalle de protection en béton ceinturant le bâtiment existe dans la plupart des cas. Ceci a pour avantage de protéger les fondations et de permettre une bonne circulation des utilisateurs.

Globalement on peut penser que les fondations des ouvrages AFDS visités sont bien exécutés ; car les symptômes d'une pathologie due à des tassements excessifs à savoir fissuration à 45 degrés des parois maçonnées, décollement des revêtements et enduits n'ont pas été relevés au cours de la visite sur le terrain.

La bonne réalisation des fondations des ouvrages AFDS visités peut s'expliquer par la diversité des BET (1 BET par communauté tenant compte dans les plans d'exécution du type de fondations et de la nature du sol) contrairement à la DCES par exemple qui utilise un même plan d'exécution pour un ouvrage donné quelque soit le type de fondations et en tout lieu.

Les revêtements de sol sont généralement bien exécutés pour les ouvrages AFDS visités qui sont récents, mais pour le dallage la plupart des désordres proviennent des déformations à long terme (module de réaction du sol K).

La moitié des revêtements de sol des classes du PEQT (contrairement à l'AFDS) sont en carrelage (498 classes) et cette décision a été prise au cours de la 1^{ère} phase par l'AGETIP, en raison de la mauvaise exécution d'un bon nombre de chape en ciment. Il faut cependant signaler que ce choix a occasionné un surcoût de 260.000 FCFA par classe, soit une augmentation de 6,5% et qu'il aurait peut-être été plus judicieux de renforcer le contrôle de la supervision au moment du coulage des dalles et des chapes et/ou d'envisager un nouveau modèle de table-banc dont la structure en tubes cintrés évite le poinçonnement des sols.

Deux types de clôture ont été identifiés : la clôture avec un mur de 2m de hauteur et la clôture avec un mur de 80cm de hauteur complété par un grillage de 1m. Ce dernier type de clôture n'est pas au goût des acteurs de l'école trouvés sur place. De plus, sa durée de vie semble très limitée

par rapport au premier type et il n'offre pas la sécurité, la discrétion, le confort recherchés au sein de l'établissement.

Le coût total des travaux de génie civil, des prestations intellectuelles s'élève en moyenne, pour 2 salles de classes, un bureau, un magasin, clôture 70mX90, latrines, à vingt millions ; ce qui est très bénéfique pour les populations eu égard à la cherté des matériaux de constructions.

Le total des coûts identifiés s'élève à 39.845 Millions FCFA, dont 21.332 Millions FCFA pour le BCI (54,02% du total identifié), AFDS (586Millions FCFA), PNIR (375 Millions FCFA, PAC (61 Millions FCFA).

En s'intéressant au coût unitaire par salle de classe pour le volet Génie civil, nous constatons que le coût AFDS est supérieur à la moyenne qui est de 4.607.000 FCFA. Ce qui s'explique par la qualité des salles et des équipements.

Tableau 5 : Coûts unitaires totaux par salle de classe (x1000 FCFA)

Projet /fin.	Génie civil	Mobilier	Equipt.	Aliment. en eau	Maîtrise d'œuvre	MOD	Total
PEQT	5 628	972	0	780	179	179	7 737
POAES	6 602	1 108	0	0	404	432	8 546
BID	9 351	1 150	49	0	445	0	10 995
OPEP III	4 787	0	0	0	0	0	4 787
PNIR	4 979	612	65	0	416	58	6 130
BADIII	4 842	345*	0	0	0	0	5 187
PAC	4 721	835	0	0	0	0	5 556
AFDS	5 016	845	0	0	0	0	5 861
BCI	3 720	666	0	0	0	0	4 386
Moyenne	4 607	745					

5.7 La prise en compte de questions transversales dans l'évaluation

L'aspect qualitatif est appréhendé à travers les entretiens avec les parents d'élèves, les enseignants, les directeurs d'écoles et les membres des comités de gestion des micro projets pour les villages ayant bénéficié de l'appui de l'AFDS. L'entretien s'est orienté sur la question du processus participatif et à la dynamique organisationnelle dans les villages ayant bénéficié du financement de l'AFDS.

5.7.1 Aspect genre

Les questions de genre ont fait l'objet d'une grande attention lors de cette évaluation.

Le projet a bien tenu compte de la dimension genre dans la gestion de l'école et de la communauté.

Pour la plupart des comités de gestion des micro projets, les femmes sont bien représentées ou mieux elles occupent le poste de présidente du comité. Elles ont eu à participer aux différentes phases de mise en oeuvre des projets.

5.7.2 La gestion participative

Parmi les nombreuses questions posées lors des entretiens avec les directeurs d'écoles, enseignants et parents d'élèves, une concernait la gestion participative des micro-projets. Ce style de gestion rend l'école plus ouverte à la communauté et aux parents d'élèves.

Il donne plus de flexibilité pour impliquer la communauté en général et les parents en particulier dans une forme latérale de gestion de l'école. Par ailleurs, la responsabilisation des parents d'élèves peut aboutir à une meilleure sensibilisation à la scolarisation des enfants.

5.7.3 L'impact social des activités de formation et de renforcement des capacités

Les membres des CTMO, CAF OCB bénéficient en plus des financements de l'AFDS, des modules de formation en planification, gestion financière, passation de marché; organisation communautaire et de sensibilisation en passation de marché pour mener en bon fin le micro projet.. Pour l'ensemble des groupes de discussion, ces formations ont eu un impact sur leur mode de vie puisque constituant un acquis d'expérience en matière d'organisation et de gestion

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS GENERALES

L'action de l'Agence du fonds de développement social (AFDS) a renforcé les acquis du secteur de l'éducation. Des pas importants sont réalisés dans le sens de rendre l'école accessible à toutes les couches sociales les plus défavorisées.

Une contrainte majeure liée aux sources de données sur la situation de référence des villages retenus dans l'échantillon a été notée. L'identification de beaucoup de données manquantes dans la base de référence a considérablement réduit l'échantillon retenu au départ. Elle a constitué également une source de contraintes à la méthodologie utilisée.

Ces contraintes nous ont poussé à combiner une analyse descriptive à des tests de différences pour analyser l'impact de l'appui de l'AFDS.

Les interventions de l'AFDS dans le secteur de l'éducation donnent lieu à une amélioration manifeste en termes de capacité d'accueil des infrastructures d'éducation et de formation. On note une corrélation évidente entre celle-ci et l'accroissement des effectifs scolarisés.

Cependant, l'intervention de l'AFDS dans certaines zones souffre des réticences liées à la non prise en charge complète des désirs des populations d'avoir un enseignement franco-arabe (c'est le cas de Khoyoye dans le département de Kébémér). Ces « frustrations » (qui sont très rares, il faut le souligner) limitent la portée de l'action de l'AFDS dans les villages en question. Aussi, le niveau de vie des populations et la disponibilité de l'eau surtout déterminent le temps que peuvent consacrer les enfants à l'école. Ceci fait que l'AFDS devait penser à intervenir en même temps dans l'éducation et dans un autre secteur (hydraulique ou micro finance) dans un même village.

En outre, on a constaté un désœuvrement patent des hommes dans certains villages. Cette situation devrait amener l'AFDS à inclure systématiquement les formations pour « hommes » dans les centres polyvalents même si les femmes doivent être favorisées parce qu'étant plus vulnérables.

Un autre constat qui a été fait est que l'état général des salles de classe est jugé meilleur dans la période actuelle que dans la période de base. En effet, la qualité de la construction des salles de classes est satisfaisante dans l'ensemble ; mais quelques améliorations devront être apportées au prototype. Cependant, il faut nécessairement reprendre les modèles de conception des blocs d'hygiène. De plus, la construction des ouvrages annexes à côté des salles de classes est une innovation majeure de même que les équipements suffisants dans les salles de classes et bureaux.

Cependant, le projet a peu d'impact sur les abandons scolaires. Cela peut être expliqué par la spécificité des zones d'interventions caractérisées par une grande pauvreté. Les principales raisons des abandons sont liées à des questions financières ou d'autres caractéristiques des ménages pauvres.

L'analyse qualitative montre que la démarche adoptée par l'Agence est associée à une participation accrue de la communauté en général et des parents d'élèves en particulier au fonctionnement de l'école. Cette responsabilisation des parents peut pousser ces derniers à envoyer leurs enfants à l'école.

La dynamique organisationnelle a reçu un grand « coup de fouet » dans les villages où l'AFDS intervient. Cela peut être capitalisé et servir les populations dans d'autres circonstances ; ce qui leur permettra de gagner en efficacité et d'être capables de s'organiser sans aucune aide extérieure à leur localité. Des modules de formation comme la gestion financière, la planification ou la passation de marché sont dispensés aux populations. Cet aspect revêt une très grande importance dans la mesure où l'objectif final visé par l'AFDS est la lutte contre la pauvreté. D'ailleurs, les femmes sont formées dans des domaines comme la teinture ou la couture qui leur permettent d'avoir des activités génératrices de revenus et de subvenir ainsi à leurs besoins.

En ce qui concerne l'évaluation technique des infrastructures :

- Pour la conception des salles de classes, il faut améliorer le modèle utilisé en créant une seconde porte d'accès dans la même face et en supprimant une des fenêtres.
- Les panneaux des fenêtres ne doivent pas être fixés et un système de calage après ouverture à la Française peut être prévu.
- Les revêtements au sol doivent systématiquement être en carreaux non glissants et de qualité.
- Prévoir un auvent sur la face principale pour assurer un confort aux élèves.
- Pour les blocs d'hygiène, au-delà de l'approche genre déjà respectée (1 box pour filles et 1 box pour garçons), il faut tenir compte d'un autre paramètre l'approche personnel(s) enseignant et/ou administratif en construisant un troisième box voir un quatrième box.
- La clôture doit être en maçonnerie entièrement sur une hauteur de préférence 3m.
- L'adduction d'eau ou la réalisation d'un puits doit être une priorité dans les écoles ne disposant pas de l'eau.
- L'aménagement d'un espace récréatif et sportif est à prendre en compte dans les prochains programmes.

- Systématiser obligatoirement les dalles de protection pour les fondations des bâtiments.
- La réalisation d'un linteau ceinturant le bâtiment est une précaution permettant à la fois de lutter contre les effets des mauvais sols, mais aussi de réduire les risques de fissuration en angle supérieur des baies.
- Généraliser l'approche handicapée dans les réalisations ultérieures de l'AFDS
- Prévoir un appui de fenêtre avec ou sans rejignot mais avec pente vers l'extérieur. Cet appui résout à la fois un problème de maçonnerie et celui de la préservation du châssis contre les infiltrations et la rouille.

En définitive, l'AFDS a permis une amélioration sensible de la situation des localités cibles dans le domaine de l'éducation et de la formation. Son action mérite d'être suivie et pérennisée par l'octroi de moyens plus importants pour une extension de l'intervention à plus de zones défavorisées.

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

1. Accords de financement des micro-projets
2. Rapports d'évaluation participative de la pauvreté
3. Rapports d'évaluation participative des besoins de base
4. Manuel de procédure pour appui aux OCB (AFDS, mars 2004)
5. Mission d'évaluation des constructions scolaires du PDEF (consultance, avril 2005)
6. Manuel de procédures pour l'appui aux organisations communautaires de base (OCB).

7- ANNEXES

Annexes 1 - Echantillons retenus

TYPE	POPULATION	%	ECHANTILLON
CLOTURE	11	17%	4
HANDICAP	1	2%	1
CENTRE MULTIFONCTIONNEL	6	9%	2
SALLE	41	63%	16
EQUIPEMENT	1	2%	0
FORMATION	2	3%	1
CANTINE	1	2%	0
AUTRE	2	3%	1
TOTAL	65	100%	25

Annexe 2- Tests de différence des moyennes sur les indicateurs de performances scolaires et de la qualité des infrastructures

2-a) Impact intervention de l'AFDS sur les effectifs scolarisés

Tableau 1 : Test de moyenne des effectifs garçon dans les villages AFDS

Variable	Obs	Mean	Std. Err.	Std. Dev.	[90% Conf. Intervalle]
nbgar_	9	23.11111	6.462379	19.38714	11.09401 35.12822
Effgarc	9	43.88889	8.021576	24.06473	28.97238 58.80539
Diff	9	-20.77778	6.693234	20.0797	-33.22417 -8.331387

Ho: mean(nbgar_ - effgarc) = mean(diff) = 0

Ha: mean(diff) != 0

t = -3.1043

P > t = 0.0146

Tableau 2 : Test de moyenne des effectifs garçon dans les villages «NON AFDS»

Variable	Obs	Mean	Std. Err.	Std. Dev.	[75% Conf. Intervalle]
nbgar_	9	45.44444	19.02273	57.06819	21.85021 69.03868
Effgarc	9	75.88889	15.05863	45.17589	57.21139 94.56638
Diff	9	-30.44444	24.02262	72.06787	-60.24014 -.6487464

Ho: mean(nbgar_ - effgarc) = mean(diff) = 0

Ha: mean(diff) != 0

t = -1.2673

P > |t| = 0.2407

Tableau 3 : Test de moyenne des effectifs fille dans les villages AFDS

Variable	Obs	Mean	Std. Err.	Std. Dev.	[90% Conf. Intervalle]
Nbfilles	9	9.555556	4.859444	14.57833	.5191857 18.59193
Effille	9	51.66667	11.04913	33.1474	31.12027 72.21306
Diff	9	-42.11111	12.33834	37.01501	-65.05484 -19.16738

Ho: mean(nbfilles - effille) = mean(diff) = 0

Ha: mean(diff) != 0

t = -3.4130

P > |t| = 0.0092

Tableau 4 : Test de moyenne des effectifs fille dans les villages « NON AFDS »

Variable	Obs	Mean	Std. Err.	Std. Dev.	[90% Conf. Intervalle]
Nbfilles	9	21.55556	13.10864	39.32592	-2.820589 45.9317
Effille	9	66.33333	17.43002	52.29006	33.92138 98.74529
Diff	9	-44.77778	21.42738	64.28215	-84.62302 -4.932531

Ho: mean(nbfilles - effille) = mean(diff) = 0

Ha: mean(diff) != 0

t = -2.0897

P > |t| = 0.0700

2-b) Impact intervention de l'AFDS sur les abandons

Tableau 5 : Test de moyenne de taux d'abandon garçon dans les villages AFDS

Variable	Obs	Mean	Std. Err.	Std. Dev.	[90% Conf. Interval]
tabandg	9	.0813439	.0447649	.1342947	-.0018986 .1645864
txabprig	9	2.333333	.781736	2.345208	.8796578 3.787009
Diff	9	-2.251989	.7899821	2.369946	-3.720999 -.7829797

Ho: mean(tabandg - txabprig) = mean(diff) = 0

Ha: mean(diff) != 0

t = -2.8507

P > |t| = 0.0215

Tableau 6 : Test de moyenne de taux d'abandon garçon dans les villages « NON AFDS »

Variable	Obs	Mean	Std. Err.	Std. Dev.	[90% Conf. Interval]
tabandg	9	.0462275	.0208079	.0624238	.0075342 .0849209
txabprig	9	2.444444	.7474236	2.242271	1.054574 3.834314
Diff	9	-2.398217	.7478933	2.24368	-3.78896 -1.007473

Ho: mean(tabandg - txabprig) = mean(diff) = 0

Ha: mean(diff) != 0

t = -3.2066

P > |t| = 0.0125

Tableau 7 : Test de moyenne de taux d'abandon fille dans les villages AFDS

Variable	Obs	Mean	Std. Err.	Std. Dev.	[90% Conf. Interval]
Tabandf	9	.0370199	.018717	.0561509	.0022148 .071825
Txabprif	9	2.777778	.7777778	2.333333	1.331463 4.224093
Diff	9	-2.740758	.7888612	2.366584	-4.207683 -1.273832

Ho: mean(tabandf - txabprif) = mean(diff) = 0

Ha: mean(diff) != 0

t = -3.4743

P > |t| = 0.0084

Tableau 8 : Test de moyenne de taux d'abandon fille dans les villages « NON TEMOINS »

Variable	Obs	Mean	Std. Err.	Std. Dev.	[90% Conf. Interval]
Tabandf	9	.0562293	.0275147	.0825441	.0050643 .1073942
Txabprif	9	3	.8164966	2.44949	1.481685 4.518315
Diff	9	-2.943771	.8181054	2.454316	-4.465077 -1.422464

Ho: mean(tabandf - txabprif) = mean(diff) = 0

Ha: mean(diff) != 0

t = -3.5983

P > |t| = 0.0070

Annexe 4 - Questionnaires

Questionnaire ECOLE

Région :.....

Département.....

Communauté rurale :.....

Arrondissement :.....

Village :.....

Nom de l'établissement :.....

IDEN.....

Adresse :.....

Population de la communauté (quartier/ village).....

Population âgée de 7- 12 ans.....

Population âgée de 13-16 ans.....

Population âgée de 17- 19ans.....

I. Caractéristiques des écoles

Q1 Cette école a-t-elle bénéficié de l'appui de l'AFDS ?

Oui

Non

Q2 Quelles sont les composantes du micro projet ?

Construction de salles de classe

Equipement salles de classe

Mûr de clôture

Latrines

Bureau

Point d'eau

Bibliothèque

Réhabilitation salles de classe

Autres à préciser.....

Q3 Le projet exige-t-il un apport de la part de la communauté ?

Oui

Sinon, passer à la question 7

Q4 A combien s'élève cet apport ?

- 5% du montant du financement
- Autres, à préciser

Q5 Cet apport est il :

- En nature (matériaux locaux, main d'œuvre etc.)
- En espèce Poser la Q6
- Autres

Q6 D'où provient cet apport ?

- Cotisations des APE
- Cotisations des membres de la communauté
- Fonds de l'école
- Subventions
- Autres à préciser

Q7 Cycle :

- Élémentaire
- Moyen
- Secondaire

Q8 En quelle année l'école a-t-elle commencé à fonctionner ?.....

Q9 Statut de l'établissement:

- Public
- Privé laïc
- Privé confessionnel

Q10 D'où provient la majorité des enfants qui fréquentent cette école ?

- Dans la communauté
- Des communautés environnantes de moins de 3 Km
- Des communautés de plus de 3 km

Q11 Arrive-t-il aux enfants provenant des communautés environnantes de venir en retard ?

- Oui
- Non

Q12 Arrive-t-il aux enfants provenant des communautés environnantes de s'absenter ?

- Oui
- Non

Q13 Y a-t-il des élèves handicapés dans cette école ?

Oui

Non

Q14 Existence de rampes d'accès pour les handicapés

Oui

Non

Q15 Type de Propriété :

- Propriété

- Location

Autres à préciser

Q16 Existence de Bibliothèque

Oui

Non

Q17 Existence d'infirmier

Oui

Non

Q18 Existence d'espace récréatif

Oui

Non

Q19 Existence de terrain de sport

Oui

Non

Q20 Existence de points d'eau

Oui

Non

Q21 Existence de latrines

Latrines filles et latrines garçons

Latrines mixtes

Pas de latrines

Q22 Existence de clôture

Oui

Non

Q23 Existence d'électricité

Oui

Non

Q24 Existence de cantine scolaire

Oui

Non

Q25 Logement pour le directeur / Principal/ Censeur

Oui

Non

Q26 Sinon qui loge le Directeur/ Principal/ Censeur

Logé par la communauté

Habite dans la communauté

Q27 Existence d'une association de parents d'élèves

Oui

Non

Q28 Type d'organisation de l'école « si collège ou lycée ne pas poser »

Cycle complet

Cycle incomplet

Q29 Type d'organisation horaire « si collège ou lycée ne pas poser »

Les matins seuls et les après midi du mardi et jeudi

Les après midi seuls

Tantôt le matin, tantôt l'après midi

Toute la journée

Q30 : Caractéristique des classes

- Primaire

	CI	CP	CE1	CE2	CM2	CM2
Nbre de classes						
Nbre de classes pédagogiques						
Nbre de classe en mauvais état						
Nbre de tables bancs						
Nbre d'inscrits						
Nbre d'inscrit Filles						
Nbre d'admis						
Nbre d'admis filles						
Nbre de redoublants						
Nbre de redoublants filles						
Nbre d'abandons						
Nbre d'abandons						
Nombre d'enseignants						

- Moyen

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Nombre d'inscrits				
Nombre d'inscrits filles				
Nombre d'admis				
Nombre d'admis filles				
Nombre de redoublants				
Nombre de redoublants filles				
Nombre d'abandons				
Nombre d'abandons filles				

- Secondaire

	Seconde	Première	Terminale
Nombre d'inscrits			
Nombre d'inscrits filles			
Nombre d'admis			
Nombre d'admis filles			
Nombre de redoublants			
Nombre de redoublants filles			
Nombre d'abandons			
Nombre d'abandons filles			

Q31 : Nombre de livres par classe

- Primaire

	Nombre de livres de calcul	Nombre de livres de lecture
CI		
CP		
CE1		
CE2		
CM2		
CM2		

- Moyen

	Nombre de livres de sciences	Nombre de livres de français
6 ^{ème}		
5 ^{ème}		
4 ^{ème}		
3 ^{ème}		

-Secondaire

	Nombre de livres de sciences	Nombre de livres de français
Seconde		
Première		
Terminale		

Q32 Quelles sont les raisons de la non scolarisation de certains enfants ?

- Age trop élevé
- Problèmes d'état civil
- L'école n'apporte rien à l'enfant selon les parents
- Problèmes financiers selon les parents
- Aide des parents au champ
- Transhumance des éleveurs
- Pas d'enseignement religieux à l'école
- Autres à préciser

Q33 Quelles sont les raisons d'abandon de l'école

- Problèmes financiers des parents
- Aide des parents au champ
- Transhumance des éleveurs
- L'école n'apporte rien à l'enfant
- Pas d'enseignement religieux à l'école
- Mariages précoces
- Pas de tuteur
- Enfants orphelins
- Enfants placés
- Autre à préciser

Q34 Selon les parents d'élèves, les frais de scolarité paraissent ils :

- Trop élevés
- Acceptables
- Bas

Q35 A quelle distance se trouve l'école du centre du village/ quartier... ..

Evaluer cette distance temps en nombre de minutes de marche

Q36 Les effectifs dans les classes sont-ils

Acceptables

Pléthoriques

Q37 La qualité de l'enseignement est-elle

Bonne

Passable

Mauvaise

Q38 Les bâtiments sont-ils en :

Bon état

Certains sont en bon état d'autres en mauvais état

Mauvais état

Q39 Les livres sont-ils suffisants ?

Oui

Non

Q40 Les tables bancs sont-ils suffisants ?

Oui

Non

Q41 Existe-t-il d'autres interventions de ce type dans votre communauté ?

Oui

Si non passez à la question Q44

Q42 Si oui dans quel domaine ?

Construction de salles de classe

Equipement salles de classe

Mûr de clôture

Latrines

Bureau

Point d'eau

Bibliothèque

Réhabilitation salles de classe

Autres à préciser... ..

Q 43 Quelle est, selon vous, l'efficacité de ce projet par rapport à d'autres interventions ?

- Moins efficace
- Plus efficace
- Pas efficace
- Indifférent

II. Informations sur les acteurs locaux

II.1 Les associations des parents d'élèves

Q44 Existe -t-il une association des parents (APE) dans cette école

- Oui
- Non

Q45 Depuis quand est-elle mise en place ?.....

Q46 L'APE est-elle associée au fonctionnement de l'école ?

- Oui
- Non

Q47 Les principales activités de l'APE

- Construction et réhabilitation de salles de classe
- Prise en charge du personnel subalterne
- Achat d'équipement
- Maintenance
- Abris provisoires
- Autres à préciser...

Q48 Les principales sources de financement de l'APE

- Cotisations annuelles
- Cotisations mensuelles
- Droits d'inscription
- Autres à préciser

Q49 Apports de l'APE

- Main d'oeuvre
- Moyens matériaux
- Equipement
- Matériels de fonctionnement
- Autres à préciser

II.2 Le comité de gestion du micro projet

Q50 Existe-t-il un comité de gestion du micro projet ?

- Oui
- Non

Q51 Quand est ce qu'il a été créé ?

Q52 Qui composent le comité de gestion ?

- Equipe pédagogique de l'école
- Collectivité locale
- Autorités coutumières
- Autorités religieuses
- Association des parents d'élèves
- Autorités éducatives
- Autres à préciser

Q53 Quelles sont les fonctions du comité de gestion du micro projet ?

- Orientation
- Prise de décision
- Mobilisation des ressources
- Autres à préciser

Observations et discussions

Questionnaire COMMUNAUTAIRE

Région :.....

Département.....

Communauté rurale :.....

Arrondissement :.....

Village :.....

Nom du centre de formation :.....

Adresse :.....

Population de la communauté (quartier/ village).....

dont femmes.....

dont hommes.....

Q1 Quelle est la nature du micro projet ?

Centre de formation socioéducatif

Centre de formation socioculturel

Autres, à préciser

Q2 Quelles sont les composantes de ce micro projet ?

Salles de classe

Equipement

Mûr de clôture

Latrines

Bureau

Magasin

Point d'eau (borne fontaine, robinet)

Réhabilitation

Bibliothèque

Autre à préciser

Q3 Avez-vous choisi vous-même le site d'implantation du centre ?

Oui

Non

Q4 Le projet exige t'il un apport de la part de la communauté ?

Oui

Sinon, passez à la question Q8

Q5 A combien s'élève cet apport ?

- 5% du montant du financement
- Autres à préciser

Q6 Cet apport est il :

- En nature (matériaux locaux, Main d'œuvre ect.)
- En espèces
- Autres

Q7 D'où provient cet apport ?

- Cotisations des membres de la communauté
- Fonds du groupement
- Subventions de la mairie
- Autres, à préciser

Q8 Qui gère ce centre ?

- Représentant groupement de femmes
- Représentant groupement de jeunes (GIE, ASC etc.)
- Représentation groupement mixte
- Chef de village
- Autres à Préciser... ..

Q9 Combien de filles /femmes fréquentent ce centre

Q10 Combien de garçons/hommes fréquentent ce centre... ..

Q11 Combien y a t- il de formateurs dans le centre... ..

- Hommes... ..
- Femmes... ..

Q12 Type de formations dispensées dans le centre

- Couture
- Teinture
- Broderie
- Techniques de pépinières
- Menuiserie
- Forgerie
- Gestion de l'environnement
- Economie familiale
- Alphabétisation
- Autres à préciser

Q13 Combien de personnes ont bénéficié de cette formation ?.....

Q14 Ont-elles trouvé un travail rémunéré après la formation ?

Oui

Non

Q15 Gagnent-elles assez pour satisfaire leurs besoins essentiels ?

Oui

Non

Q16 Combien de personnes ont bénéficié d'un programme d'alphabétisation dans le village ?

.....

Q17 Combien de femmes sont alphabétisées dans votre village.....

Q18 Les équipements sont-ils suffisants?

Oui

Non

Q19 les équipements sont-ils adaptés?

Oui

Non

Q20 Existe-t-il des rampes d'accès pour les handicapés ?

Oui

Non

Q21 La qualité de l'enseignement dans le centre

Bonne

Passable

Inadéquate

Q 22: Les fonds reçus de l'AFDS sont-ils utilisés en conformité des accords signés ?

Oui

Non

Q 23 Les normes de construction ont-elles été respectées ?

Oui

Non

Q24 Existe-t-il d'autres interventions de ce type dans votre communauté ?

Oui

Non, Passez à la Q26

Q25 Si oui, dans quel domaine

- Salles de classe
- Equipement
- Mûr de clôture
- Latrines
- Bureau
- Magasin
- Point d'eau (borne fontaine, robinet)
- Réhabilitation
- Bibliothèque
- Autre à préciser

Q26 Qu'est-ce qui fait, selon vous, l'efficacité de l'intervention de l'AFDS ?

- Approche participative
- Importance des domaines de formation
- Insertion rapide sur le marché du travail
- Indifférent

Q27 Existence d'électricité dans le centre

- Oui
- Non

Observations de l'enquêteur

Annexe 5 - Liste des villages AFDS enquêtés

1. SARE WOUDOU (KOLDA) : salles de classe, latrines, point d'eau
2. KANDIO KAMOKO (KOLDA) : salles de classe, latrines
3. SARE BACARY BINETA (KOLDA) : salles de classe, latrines, mur de clôture
4. GADAPARA (KOLDA) : salles de classes, bureau
5. NGUINTH PATHE (KAFFRINE) : mur de clôture, blocs sanitaires
6. NGOUYE DIERY (KAFFRINE) : salles de classes, mur de clôture
7. KEUR AYIP KA (FOUNDIOUGNE) : clôture, latrines
8. KEUR SALOLY BOUYA (FOUNDIOUGNE) : salles de classes, latrines, bureau, magasin
9. KEUR SAMBA GUEYE (FOUNDIOUGNE) : clôture, bureau, magasin, réfectoire, cuisine
10. ECOLE THIAMENE (FOUNDIOUGNE) : salles de classes, mur de clôture, latrines, bureau,
11. LYCEE FOUNDIOUGNE : construction et équipements d'une salle informatique
12. CENTRE FORMATION DIAGANE SADER (FOUNDIOUGNE) : salles, équipements
13. ECOLE PRIMAIRE LINGUERE DIAMBOR (LINGUERE) : mur de clôture, bibliothèque, équipements, formation en micro jardinage
14. ECOLE SANT IMAM MALICK FRANCO ARABE-(LINGUERE) : salles de classes, réhabilitation 6 salles de classes, bureau, salle de maître
15. ECOLE DAOUDA DIA (LINGUERE) : mur de clôture, bibliothèque, point d'eau, installations électriques
16. ECOLE TOUBA OLDOU (LINGUERE) : salles de classes, mur de clôture, latrines
17. KEUR MEISSA GUEYE (LOUGA) : salles de classes, clôture, latrines, bureau, magasin
18. ECOLE SAKAL (LOUGA) : salles de classes, bureau, magasin
19. ECOLE TOGUEL NDIAYE (LOUGA) : salles de classes, mur de clôture, bureau, magasin, latrines
20. KEUR IBRA NIANG (LOUGA) : salles de classes, bureau, magasin, latrines, clôture
21. ECOLE GADE DEMBA WOLOF (LOUGA) : salles de classes, bureau, magasin, latrines, clôture, point d'eau
22. ECOLE KOUNDOUNG (LOUGA) : salles de classes, bureau, magasin, clôture
23. ECOLE YORO PEULH (KEBEMER) : salles de classes, clôture, latrines, bureau
24. ECOLE THIEPPE (KEBEMER) : salles de classes, magasin, bureau, clôture, latrines, adduction d'eau, installations électriques, équipements

25. ECOLE BELEL GHOLOKY (KEBEMER) : cantine scolaire, et équipements, latrines
26. ECOLE SINE NDIAYE (KEBEMER) : salles de classes, bureau, magasin, latrines, clôture, point d'eau
27. ECOLE KHOYOYE (KEBEMER) : salles de classes, bureau, magasin, latrines, clôture.